



Vos factures sont émises tous les deux mois. Cette facture est basée sur une relève estimée en Gaz et des index télé-relevés par le Distributeur grâce au compteur communicant en Electricité.

ZISUBILL5100126364330311314115

Référence client : 311 314 115
Numéro Compte de Contrat : 515 409 185

Lieu de consommation :

APPTH
RDC DROITE APPT H
3, BOULEVARD JEAN JAURES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.4

MR ET MME SOUSA VALLIER JOEL ET ANGELA
ETAGE RDC PORTE H
3 BOULEVARD JEAN JAURES
77170 BRIE COMTE ROBERT

**Gaz naturel du 25/04 au 09/06/23**

572 kWh - Cette consommation repose sur les index estimés par le Fournisseur.

Électricité du 10/04 au 09/06/23

288 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Facture TTC (échéance au 26/06/23)

Dont Total hors TVA (162,13 €)
Dont Total TVA (22,09 €)

+ 93,62 €

+ 90,60 €

= 184,22 €

Montant Total TTC (A REGLER AVANT LE 26/06/23)**184,22 €**

Prochaine facture
autour du 09 août 2023

Prochain relevé de compteur
Gaz par un technicien
autour du 09 octobre 2023

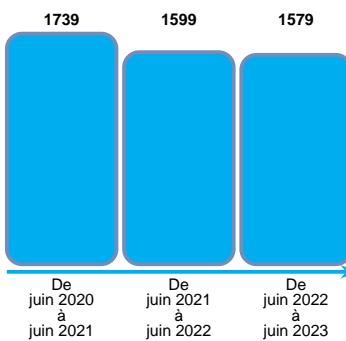
Télé-relevé Électricité
autour du 09 de chaque mois
(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT
Pensez à payer cette facture.
Retrouvez les différents modes de
paiement p.4.
Merci de tenir compte des délais
postaux (jusqu'à 6 jours) pour
l'envoi de votre règlement.

Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 162 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engage.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

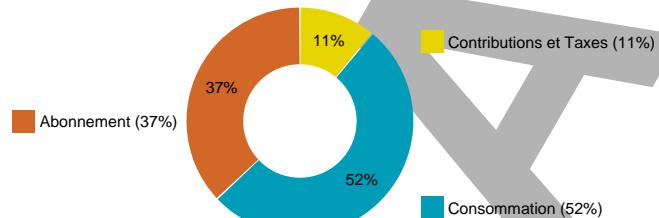
Pour vous repérer et mieux gérer**L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):****L'évolution de votre consommation Électricité (en kWh):**

Les événements Gaz sur votre période facturée

→ Votre consommation repose sur les index estimés par le Fournisseur sur la base de votre consommation annuelle estimée.

Pour aller plus loin : facture.particuliers.Engie.fr

Ce que vous payez en Gaz



GAZ NATUREL

Abonnement

Abonnement du 10/06 au 09/08/23 sur la base de 16,31€ HT par mois⁽²⁾

Total Abonnement

Consommation

du 25/04 au 09/06/23 compteur n° 616

Ancien Index

Nouvel Index

Différence en m³Coeff conv⁽¹⁾

Conso kWh

Prix kWh HT en euros

Montant hors TVA en euros

Taux de TVA en %

1656 estimé

1708 estimé

52

11,14

572

0,07063

40,400

20,0

Total Consommation

Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾

Contribution Tarifaire Acheminement

Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel

Total Contributions et taxes

572

0,00837

4,17

4,79

20,0

8,96

TOTAL GAZ NATUREL TTC

93,62 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

→ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.

→ Le 1^{er} mai 2023 les prix de l'Electricité ont changé.

Pour aller plus loin : facture.particuliers.Engie.fr

Ce que vous payez en Electricité

Contributions et Taxes (5%)

Consommation (60%)

ELECTRICITE

Abonnement

Régularisation d'abonnement du 01/05 au 09/06/23 sur la base de 11,72€ HT par mois⁽²⁾

Abonnement du 01/05 au 09/08/23 sur la base de 13,53€ HT par mois⁽²⁾

Total Abonnement

Consommation

du 10/04 au 09/06/23 compteur n° 419

Ancien Index

Nouvel Index

Conso kWh

Prix kWh HT en euros

Montant hors TVA en euros

Taux de TVA en %

3655 télé-relevé

3943 télé-relevé

288

0,15746

45,348

20,0

Total Consommation

Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾

Contribution Tarifaire Acheminement

Contribution au service public de l'Electricité

Total Contributions et taxes

288

0,0010000

4,03

0,29

20,0

4,32

TOTAL ELECTRICITE TTC

90,60 €

Dont 21,96 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
TOTAL DE VOTRE FACTURE	162,13	3,92	18,17	184,22 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

-  Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr
-  Accédez depuis votre application mobile
-  Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
-  ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

-  Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appel gratuits
-  Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077
APPEL NON SURTAXÉ

Vos services gratuits à activer

- La Facture en Ligne** : Vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client. Vous pouvez les consulter et les télécharger à tout moment.
- La Mensualisation** : Pour gagner en sérénité, laissez votre budget énergie sur l'année grâce à un étalement de vos paiements.

Vos services gratuits actifs

- M@ relève
- Espace client

Vos prochaines échéances

Prochain relevé de compteur Gaz par un technicien autour du **09 octobre 2023**

Télé-relevé Electricité autour du **09 de chaque mois**

Prochaine facture autour du **09 août 2023**

Vous bénéficiez du service M@ relève. Communiquez vos index Gaz entre le 30/07 et le 05/08/23 via votre espace client, sur particuliers.engie.fr, pour une prise en compte sur votre prochaine facture.



Règlement par TIP SEPA

Décompte à conserver

Bénéficiaire ENGIE

Payeur SOUSA VALLIER Joel et Angela



TREGW000040075154091850001842240

001515004183 59007515409185510012636433925151 18422

Montant en euros

184,22

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI
ICS : FR03SYM002381
RUM : TIP00151500751540918551001263643300

SOUSA VALLIER Joel et Angela
3 BOULEVARD JEAN JAURES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Date et Lieu

Signature

Montant : 184,22 €

TIP SEPA

En cas de modification joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

003113141159 SOUSA VALLIER

001515004183 59007515409185510012636433925151 18422

ENGIE
5, rue de la Céramique
87077 LIMOGES CEDEX 9

Votre contrat d'énergie avec Engie

Gaz Energie Garantie 3 ans (prix de marché)
(Entre 6 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/04/22 - Date d'échéance : 31/03/25
 Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 10813
 Point de comptage et d'estimation : 22168451400851



Elec Energie Garantie 3 ans (prix de marché)

Date d'effet : 01/04/22 - Date d'échéance : 31/03/25
 Puissance souscrite : 9 kVA
 Compteur Linky communicant
 Point de livraison : 22168306683091
 Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ? Renseignez-vous sur les aides financières sur <https://www.ademe.fr/>

Avec la Facture en Ligne : consultez, téléchargez et imprimez vos factures en ligne depuis votre espace client, pendant cinq ans après leur édition. Un e-mail vous prévient de la mise à disposition de chaque nouvelle facture.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Eléments liés au Gaz

du 10/06/2022 au 09/06/2023

Abonnement	198,02 €
Consommation	597,46 €
Contributions et taxes	104,07 €
TVA	146,40 €



Eléments liés à l'Electricité

du 10/06/2022 au 09/06/2023

Abonnement	148,83 €
Consommation	248,63 €
Contributions et taxes	31,94 €
TVA	60,83 €

Autre

Autres 4,74 €

Total TTC 1 540,92 €



DPL

Comment payer cette facture ?

- ➡ Par e-TIP : depuis votre espace client internet particuliers.engie.fr ou en flashant le code ci-dessous
 - ➡ Par carte bancaire : depuis votre espace client internet particuliers.engie.fr ou en flashant le code ci-dessous ou par téléphone au 0 969 324 324 (appel non surtaxé)
 - ➡ Par TIP : détachez le coupon TIP au recto de cette page et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée. Si la mention "joindre un RIB ou un RIP" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre au coupon TIP le Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne correspondant.
 - ➡ Par chèque : détachez le coupon TIP au recto de cette page et joignez votre chèque établi à l'ordre d'ENGIE.
 - ➡ En espèces : en vous rendant dans un bureau de poste muni(e) de votre facture.
-

Pour vos prochaines factures, nous vous conseillons :

- La Mensualisation : vous payez mensuellement une somme fixe.
- Le Prélèvement automatique : il est réalisé à la date limite de paiement de votre facture.

Pour activer ces services rendez-vous sur votre espace client internet particuliers.engie.fr

PAIEMENT



FLASHEZ CE CODE

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

(1) Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

(2) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

(3) Contributions et Taxes liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

- La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

- Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet [www.mEDIATEUR-engie.com/contact](http://www.mediateur-engie.com/contact), soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

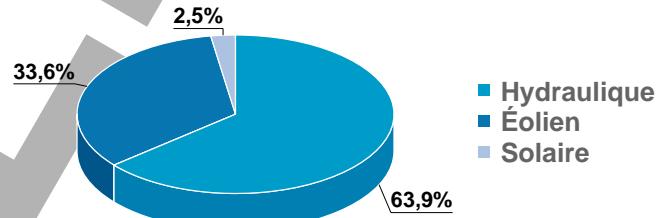
Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2021 pour les offres Elec'Vete

Les installations pour produire l'Électricité sont à 54% implantées en France et 46% dans le reste de l'Europe et l'Électricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.